

<https://ricochets.cc/Extension-en-vue-de-la-videosurveillance-algorithmique-aux-transports-SNCF-RATP-7536.html>



Extension en vue de la vidéosurveillance algorithmique aux transports SNCF & RATP



- Les Articles -
Date de mise en ligne : jeudi 16 mai 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Par petites et grosses touches, le régime macroniste légalise et étend la VSA (vidéosurveillance algorithmique avec identification biométrique). [Après les JO 2024 et autres événements d'ampleur](#), ce sont les transports du quotidien qui risquent d'être envahis par la surveillance automatisée.

Sous prétexte d'expérimentations et de sécurité des uns ou des autres, la dystopie techno-sécuritaire s'installe au coeur de nos vies.

La légalisation de la reconnaissance faciale, déjà utilisée illégalement depuis plusieurs années, est aussi dans les tuyaux.

Mais comme nous sommes "en démocratie" et que ces procédés liberticides et intrusifs sont légaux, il n'y a bien sûr aucun problème à généraliser des dispositifs totalitaires...

Les puissances capitalistes, les gouvernements et les Etats sont largement opaques et intouchables, mais la population doit elle être totalement transparente et vulnérable, sous surveillance constante comme des rats de laboratoire, à la merci des milices policière surarmées.

► [VSA : l'Assemblée discute déjà son extension aux transports](#)

Alors que les expérimentations de vidéosurveillance algorithmique (VSA) prévues par la loi relative aux Jeux Olympiques ont à peine débuté et qu'aucune évaluation n'a encore été réalisée, le gouvernement passe déjà à la vitesse supérieure. **Mercredi 15 mai, la commission des lois de l'Assemblée va discuter d'une proposition de loi visant à légaliser une nouvelle forme de VSA, en utilisant cette fois-ci comme excuse la sécurité dans les transports. Derrière ce texte passé presque inaperçu se cache une nouvelle avancée sécuritaire mais surtout un agenda politique assumé : celui de la généralisation sur le long terme des technologies de surveillance algorithmique des espaces publics.** Le rapporteur Clément Beaune a refusé de nous auditionner. Pourtant nous aurions eu beaucoup à lui dire sur les dangers de cette technologie et les contradictions du gouvernement qui trahit sans scrupule les promesses formulées il n'y a même pas un an.

(...)

Bien que ces logiciels soient massivement utilisés par la police dans de nombreuses villes de France, et ce en toute illégalité, la proposition de loi discutée ce mercredi cantonne « l'expérimentation » aux transports pour trois ans. En pratique, seules la RATP ou la SNCF seront donc autorisées par la loi à avoir recours à ces algorithmes, et uniquement pour répondre à des réquisitions d'enregistrements dans le cadre d'enquêtes pénales. Plutôt que de condamner ces utilisations illégales et massives de VSA, le gouvernement a donc choisi de les légitimer au travers d'un texte qui semble en apparence circonscrit et proportionné. Comme pour la loi relative aux Jeux Olympiques, le gouvernement souhaite avancer par « petit pas » pour mettre en oeuvre sa stratégie de légalisation, en concentrant l'attention sur un spectre réduit d'usages encadrés par des lois « expérimentales ».

(...)

En Rhône-Alpes, le tyran Wauquiez impose aussi sa technopolice :

- 2024 : [Wauquiez généralise la vidéosurveillance algorithmique automatisée & biométrique en Auvergne-Rhône-Alpes](#) - Pour la sécurité des dominants et du Capital, vous n'aurez plus de libertés
- 2021 : [Rhône-alpes : Wauquiez veut imposer la reconnaissance faciale et les logiciels d'analyse comportementale prédictive dans les gares, cars scolaires et trains](#) - 19 juillet 2021 : Vidéosurveillance et technopolice partout, démocratie nulle part